

13 mai 2022 -17:23

Appartient à Conseil des ministres du 13 mai 2022

Engagement pour l'accueil de patients ukrainiens en rééducation dans les hôpitaux belges

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord quant à l'engagement de la Belgique concernant l'accueil de patients ukrainiens en rééducation dans les hôpitaux belges.

Il s'agit de la prise en charge pour rééducation de patients blessés en provenance d'Ukraine dans des hôpitaux belges et du financement du coût de cette prise en charge par la provision interdépartementale Ukraine.

Le Centre de crise national est impliqué dans la coordination et l'organisation pratique de la relocalisation, si celle-ci ne se fait pas dans un service déterminé.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be